

SFECE : ECH002 - Monteur d'échafaudages

Stage destiné au personnel de chantier ayant une expérience de 6 mois minimum en montage d'échafaudage.
Stage agréé par le Syndicat Français de l'Echafaudage, du Coffrage et de l'Etalement.

Objectifs

- Avoir la connaissance des risques et savoir les maîtriser.
- Acquérir les règles essentielles de montage et démontage par des exercices pratiques.
- Savoir utiliser une notice de montage et les modes opératoires spécifiques au chantier, correspondant à une situation réelle.

Public Visé

Personnel de chantier ayant une expérience significative (6 mois minimum) en montage d'échafaudage, dans le cadre d'une équipe dirigée par un chef d'entreprise ou chef de chantier.

Pré Requis

- Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes et dessins) et à l'exercice de la fonction.
- Pas de contre-indication au port de charges.
- Aptitude aux travaux en hauteur.
- Expérience de 6 mois en montage d'échafaudages.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
 - Adopter un comportement responsable lors de la mise en oeuvre ou de l'utilisation d'échafaudages.
 - Communiquer, rendre compte.
 - Aménager l'aire de travail.
 - Mettre en oeuvre et utiliser les matériels et équipements assurant sa propre sécurité.
 - Monter et démonter une structure simple d'échafaudage fixe et roulant (préfabriqué et/ou multidirectionnel et/ou tubes et colliers).
 - Installer des planchers de travail et de circulation.
 - Mettre en oeuvre les dispositifs assurant la stabilité de l'échafaudage.
 - Mettre en oeuvre les dispositifs adaptés aux contraintes particulières des chantiers.
 - Contrôle périodique et entretien des éléments d'échafaudage.
- Appliquer les principes de manutention de la profession.

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation théorique en salle, exposés, travail de groupe, cas concrets (durée : 2 jours).

Applications pratiques sur chantiers écoles. Montages et démontages de plusieurs échafaudages. Mise en sécurité du chantier (durée : 3 jours).

Qualification Intervenant(e)s

Formateur agréé SFECE.

Parcours pédagogique

Formation Théorique

La réglementation concernant les échafaudages

Les textes réglementaires et les documents de référence (Décret du 01.09.2004, Arrêté du 21.12.2004), Les enjeux de la prévention, Les accidents du travail et les statistiques liés aux travaux en hauteur et aux échafaudages.

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

Les échafaudages à cadre, multidirectionnels, roulants à cadre, les tours roulantes en structures multidirectionnelles, les échafaudages suspendus.

Communiquer rendre compte

Lire un plan d'échafaudage. Réaliser un croquis. Dresser une nomenclature.

L'exploitation de la notice du fabricant

Comprendre et exploiter une notice du fabricant.

Formation Pratique

La Préparation du montage

Aménager l'aire de travail et de stockage, Réceptionner et vérifier l'état du matériel, Sélectionner l'outillage et choisir les équipements assurant la protection du monteur. Adopter un comportement responsable lors de la mise en oeuvre ou de l'utilisation d'échafaudages.

Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied et roulant

Choix des appuis, calage. Implanter l'échafaudage. Verticalité / Horizontalité. Contreventement (rôle et disposition). Hauteur libre des montants. Planchers préfabriqués autoportants : - résistance (charge répartie et ponctuelle) - verrouillage. Compléments en planches : portée, supports intermédiaires, protection des accès, choix des planches. Accès : positionnement, protection. Mise en oeuvre d'ancrage mécanique ou chimique

Mettre en oeuvre les dispositifs adaptés aux contraintes particulières des chantiers. Interruption de poteau. Règles de l'autostabilité fixe et roulant. Franchissement d'obstacle (poutre standard, porte-à-faux). Utilisation des consoles de déport.

Contrôle périodique et entretien des éléments d'échafaudage. Appliquer les principes de manutention de la profession

Cas de rebut lors d'un examen visuel. Gestes et postures.

Repli de Chantier et Reconditionnement du Matériel



Méthodes et modalités d'évaluation

Les évaluations sont effectuées en continu pendant toute la durée de la formation.

Questionnements oraux, questionnaires à choix multiples, évaluation pendant la partie pratique avec grille d'évaluation pratique. Note globale supérieure ou égale à 70/100. Objectifs 2 + 5 supérieurs ou égaux à 14/20. Objectifs 6 + 7 + 8 + 9 supérieurs ou égaux à 35/50.

Dans le cas où le stagiaire n'aurait pas répondu aux trois critères permettant l'obtention du niveau "Monteur", il sera validé au niveau "Aide Monteur" sous réserve d'obtenir une note minimale de 35/50 aux objectifs 1+4+5+6+10.

A l'issue des épreuves de fin de stage effectuées dans le respect des objectifs fixés par le référentiel de compétence, l'organisme de formation délivrera, en cas de réussite, une attestation aux candidats, valant reconnaissance par le Syndicat.

Dans le cas où le stagiaire aura satisfait aux critères d'obtention mais ne disposerait pas de l'expérience requise, il recevra une attestation de fin de stage. L'attestation de formation professionnelle sera délivrée au vu d'une attestation d'activité de 3 à 6 mois fournie par l'employeur.

Nota : Compte tenu de l'évolution de la réglementation, des techniques et des matériels, la remise à niveau de la formation de monteur d'échafaudages est préconisée tous les 5 ans.

Modalités d'Accessibilité

Sur demande auprès du référent handicap, par mail à handicap@positivformation.com



Durée

35.00 Heures

5 Jours

Effectif

Maximum 10 personnes